

Nos réponses à vos questions



Vos questions sur le cycle de vie d'un parc éolien !

Que deviennent les éoliennes en fin de vie ?

Après 20 à 30 ans d'exploitation du parc, deux solutions existent :

- Le démantèlement intégral du site : démontage des machines et restitution du terrain dans son état initial.
- Le ré-équipement (ou "repowering") : remplacement du parc par des éoliennes de nouvelle génération. Cette option n'est envisageable qu'après le renouvellement des études et la demande d'autorisation préfectorale.

Tout savoir sur le démantèlement

Les règles du démantèlement sont strictement encadrées par la loi. **Il incombe entièrement au développeur et en aucun cas à la commune ou aux propriétaires fonciers.** L'article R.515-106 du Code de l'Environnement et l'arrêté du 11 juillet 2023 précisent ces modalités.

Que comprennent les opérations de démantèlement ?

- **Enlèvement** des éoliennes.
- **Retrait** des installations électriques.
- **Excavation totale** des fondations en béton sur les terrains et remplacement par des terres comparables à celles situées à proximité.
- **Remise en état du site** : décaissement des aires d'exploitation et remplacement par des terres locales. Cette remise en état est également faite pour les chemins d'accès, sauf en cas de demande de maintien par les propriétaires et exploitants agricoles.
- **Réutilisation, recyclage, valorisation et élimination** des déchets de démolition et de démantèlement via les filières dûment autorisées à cet effet.

Une éolienne se recycle-t-elle ?

La réglementation évolue rapidement en matière de recyclage !

Jusqu'en 2024, la loi exigeait que

90%

de la masse d'une éolienne soient réutilisés ou recyclés

Depuis janvier 2024 c'est

95%

de la masse d'une éolienne qui doit être réutilisable ou recyclable.

A partir de janvier 2025

55%

minimum de la masse du rotor devront être réutilisés ou recyclés, en complément de l'objectif fixé en 2024.



Pour en savoir plus sur Elicio et ses projets
www.elicio.be/fr

Nos réponses à vos questions



Vos questions sur les impacts d'un parc éolien !

Les éoliennes sont-elles à l'origine de problèmes de santé ?

L'énergie éolienne n'a pas d'impact sur la santé. Dans un rapport de mars 2017, l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) présente ses résultats sur l' "Evaluation des effets sanitaires des basses fréquences sonores et infrasons dus aux parcs éoliens". L'agence y explique qu'aujourd'hui, "l'ensemble des données expérimentales et épidémiologiques disponibles ne met pas en évidence d'effets sanitaires liés à l'exposition au bruit des éoliennes, autres que la gêne liée au bruit audible".

Ainsi, aucun lien n'existe entre maladies et éoliennes, bien qu'il soit reconnu que ces dernières émettent des bruits pouvant occasionner une gêne pour certaines personnes. Pour limiter cette gêne, les fabricants, par les progrès techniques, rendent les éoliennes moins bruyantes et toujours plus pilotables.

Quels sont les impacts sur les oiseaux ?

Les chauves-souris et les oiseaux sont les animaux les plus sensibles à l'implantation d'un parc éolien. En fonction de la configuration du parc éolien, le taux de mortalité des oiseaux peut ainsi varier entre 0 et 60 individus par an et par éolienne.

Causes d'accidents mortels chez les oiseaux²
Nombre pour 10 000 décès



Cette mortalité peut toutefois être considérée comme faible si on la compare à d'autres activités humaines et infrastructures : celle des lignes électriques s'élève ainsi de 40 à 1230 oiseaux par kilomètre, tandis que celle des routes avoisine les 30 à 100 oiseaux par kilomètre.

Pour diminuer l'impact des parcs éoliens, des études écologiques sont réalisées et des restrictions concernant l'implantation peuvent être imposées afin de préserver les trajets migratoires et les zones de nidification. Des innovations sont aussi en développement et permettront de détecter le mouvement des oiseaux, et ainsi d'adapter l'activité des éoliennes (bridage, arrêt).

Que va-t-il se passer sur nos réseaux (téléphonie, télévision) ?

Le fonctionnement de vos téléphones mobiles ne sera pas impacté par les éoliennes.

Concernant la télévision, une étude des faisceaux hertziens est réalisée dans le cadre de la phase de développement d'un projet, afin d'éviter les impacts de réception (les ondes électromagnétiques de la télévision pouvant être perturbées par des obstacles, tels que les éoliennes). L'implantation des éoliennes est donc réalisée de telle sorte à ne pas perturber la réception locale du signal.

Pour autant, si un riverain constate une perturbation avérée, la loi oblige l'exploitant à corriger ces impacts (article L. 112-12 du Code de la construction et de l'habitation). Il est donc important de signaler à l'exploitant du parc éolien ce type de problème afin qu'une étude soit réalisée. Et si la réorientation de l'antenne n'est pas suffisante, l'installation d'une parabole est proposée.



Pour en savoir plus sur Elicio et ses projets
www.elicio.be/fr